

Les distributeurs d'essence, "ornements" de nos routes

Autor(en): **E.L. / C.B.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **49 (1954)**

Heft 4-fr

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-173523>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Les distributeurs d'essence, « ornements » de nos routes¹

Nous nous étions d'abord proposé de consacrer le présent fascicule au problème du réseau routier national, dont on parle de tous côtés; la commission des monuments et des sites de la Fondation « Pro Helvetia », notamment, en a délibéré, après avoir entendu des rapports très documentés de deux professeurs à l'Ecole polytechnique. Nous aurions ainsi poursuivi le débat et fait connaître notre point de vue. Mais ce projet était prématuré. Les autorités fédérales, à la demande des cantons, ont pris l'affaire en mains. Une commission d'étude doit dresser un plan. On parle même d'une initiative populaire, par laquelle les associations touristiques entendent obliger la Confédération à construire deux grandes « transversales » reliant les quatre coins du pays.

Notre tâche se borne donc, pour l'instant, à collaborer au sein de la commission, tout en réservant notre prise de position définitive pour le moment où elle aura terminé ses travaux. Les grandes artères projetées, nul n'en doute, marqueront profondément le visage du pays. Elles peuvent mettre sa beauté en valeur, mais aussi la mutiler. A nous de veiller au choix des meilleures solutions.

Il suffit aujourd'hui de nous confiner sur le bord des routes... Car, là, les fruits sont plus que mûrs et les distributeurs d'essence champignonnent!

On sait que nous dépendons, pour notre ravitaillement en carburant, des Etats-Unis et des pays de la zone dollar. Or, les sociétés étrangères ne nous apportent

*Au beau milieu de la
chaussée et dûment munies
de tous leurs attributs,
les pompes d'essence
affrontent sans vergogne
la majesté du Palais
Stockalper, à Brigue.*

¹ L'occasion nous est donnée de rectifier ici quelques erreurs de notre édition en langue allemande. (Réd.)

pas seulement le précieux « jus », mais avec lui le style de ses distributeurs, adroite combinaison de l'utilitarisme et du tape-à-l'œil. Ils mettent dans nos villes et villages une note cosmopolite souvent très désagréable.

Voyons les faits objectivement. Il y a actuellement en Suisse plus de 6000 de ces installations, ce qui, de l'avis général, dépasse nettement les besoins. Cette surabondance, qui prend des proportions ridicules en certains points du trafic, résulte de la concurrence sans frein des grandes sociétés importatrices. Elles ne sont pas, dans la règle, propriétaires des stations d'essence; le possesseur, en principe, est « libre »; mais il est lié par un contrat. « Qui paie commande », et la responsabilité de l'aspect esthétique des installations incombe en définitive au fournisseur. Il est vrai qu'il doit tenir compte des vœux, souvent très personnels, de son client, de peur de le voir passer à la concurrence.

Chacune de ces sociétés internationales s'efforce de maintenir uniformément son style, reconnaissable entre tous, que ce soit en Italie, au Danemark ou dans l'idyllique Helvétie. Elle y ajoute sa marque commerciale et ses couleurs particulières. C'est son intérêt bien compris: les voyageurs motorisés sont des clients d'une curieuse fidélité; tel qui consomme de l'« Esso » ne veut que l'« Esso » et pas de « Standard » (ou vice-versa!), quand bien même ces produits se valent.

Le service de distribution lui-même exige apparemment certaines particularités de construction: l'immense avant-toit, surtout, qui permet à l'automobiliste, quittant la route, de se ranger à l'abri.

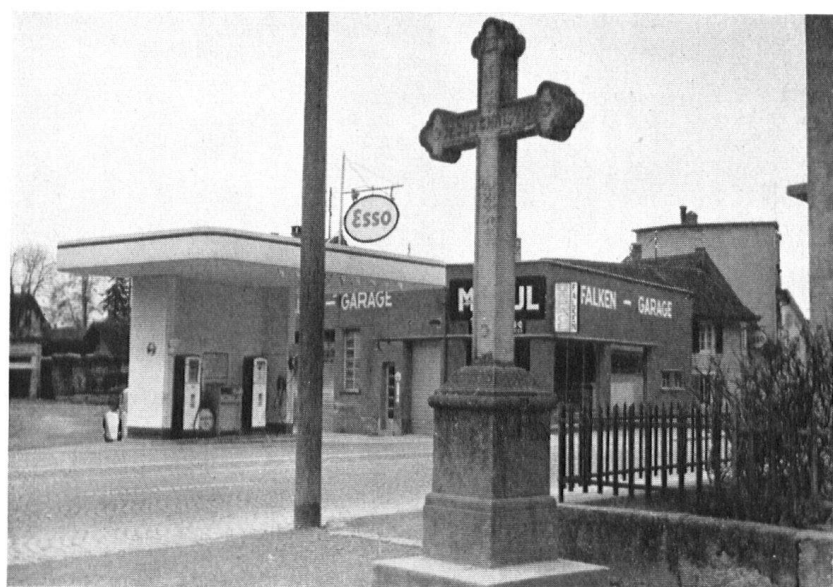
Dans l'ensemble, on peut distinguer trois espèces principales de stations distributrices. Il y a d'abord les simples colonnes, plantées au principaux carrefours et dont la vue est supportable, pour autant qu'elles ne soient pas prétexte à réclame tapageuse. La question de leur emplacement est la seule qui se pose à leur sujet. Elle se présente avec la même simplicité pour le commerçant que pour le pêcheur: on pose ses filets là où le poisson abonde. L'esthétique, toutefois, devrait compter aussi. Sans doute est-ce trop demander qu'elle prime les considérations d'intérêt? Les autorités locales — éventuellement cantonales — devraient néanmoins y pourvoir. Elles en ont le devoir et le droit.

Mais, ne nous le dissimulons pas, cette première catégorie appartient déjà au passé. De plus en plus, la vente du carburant est liée à l'exploitation d'un garage, avec atelier de réparation et logement. Le problème se complique, car il touche à l'architecture, à l'influence du style étranger sur tout un bâtiment. On a en général ce tableau: une maison petite-bourgeoise à toit incliné, flanquée d'un garage en terrasse, à quoi s'ajoute l'installation distributrice de style américain, et son auvent monumental que vient couronner l'enseigne internationale. Avec un pareil total, il serait difficile de prétendre au bon goût. Même si l'on réunit logement et garage sous un toit semblable (plat ou incliné), il reste le problème de l'auvent protecteur. Deux solutions se présentent: ou bien il s'élançait sans supports et l'esthétique exige qu'il soit le moins épais possible; ou bien il est soutenu par des colonnes et il sied alors d'éviter les grands effets prétentieux. Un des cas les plus satisfaisants que nous connaissions est celui du garage de Biberist au canton de Soleure; le style étranger en est banni, de même que les panneaux publicitaires. — La preuve est faite que l'on *peut* construire de manière agréable: il suffit de trouver l'architecte... et la courageuse modestie qui se recommande par sa propre vertu.

Mais les pires monstres, ce sont les stations d'essence aménagées « de force », comme des corps étrangers, dans des maisons qui n'y étaient point destinées. Là, l'invasion du style international uniforme est plus choquante encore qu'ailleurs, et les autorités qui délivrent les permis de construction devraient absolument y mettre le holà. Mais nous en appelons aussi aux puissantes sociétés, auxquelles incombent en général les frais de ces horreurs. Des contrastes aussi violents que



Prétentieuse verrue devant une maison bourgeoise de Suisse centrale (route Zurich—Lucerne). L'épaisseur de l'avant-toit n'est qu'un trompe-l'œil, fait d'une feuille de tôle.



Ici le contraste est plus que brutal: il est inconvenant.





A gauche:

En haut: La nouvelle installation combinée « Esso » (magasin, atelier, colonne d'essence) n'a plus d'avant-toit. En dépit du fronton très international, le bâtiment est, en soi, fort acceptable; il fait néanmoins tache parmi les édifices de la région.

En bas: Garage et distributeur à Biberist (Soleure); l'avent à colonnettes de bois ne saurait être plus discret.

Ci-dessus:

Station indépendante du garage, moins inélégante que beaucoup d'autres; on renoncerait pourtant volontiers à la garniture brillante du toit.

celui dont nous donnons un exemple en page 107, pourraient être aisément évités. — Il n'est d'ailleurs pas trop tard pour réparer l'erreur!

★

Passons maintenant aux ensembles. Dans l'enceinte de nos vieux bourgs et villages, les stations d'essence ne doivent être admises qu'avec la plus grande circonspection. On imagine difficilement qu'une nécessité technique ou pratique en impose la présence dans les rues ou les places historiques. Quoi de plus itinérant qu'un automobiliste: il peut tout aussi bien se ravitailler cinq cent mètres plus loin, hors les murs, y trouver même plus de place pour garer son véhicule. En page 115 (en bas), l'on verra comment un distributeur d'essence indispensable peut être installé en plein village avec toute la discrétion voulue; ils verront aussi l'exemple de Zurzach, où la lignée de maisons bourgeoises de l'ancien marché fut quelque temps altérée.

Par bonheur l'« Esso » a désormais réparé la faute. Nous l'en félicitons, d'autant plus volontiers que cette société nous annonçait, il y a quelques années, que les fameux avant-toits ne sont en somme pas nécessaires du tout, et que la plupart



Les monstres présentés dans ces deux pages ont tous été photographiés entre Zurich et Lucerne. On a peine à comprendre qu'ils aient été admis par les règlements et les commissions d'urbanisme.





Il semble qu'on ait soulevé les maisons avec une grue, coupé leur base, pour y introduire les tranches d'un pâté douteux.



des automobilistes préfèrent de beaucoup les postes d'essence indépendants du bâtiment principal... La vente s'en ressent favorablement, les frais de construction et d'entretien diminuent, et voilà de quoi satisfaire à la fois le Heimatschutz et les actionnaires! Notre photographie de Zurzach date de l'été; tout est en ordre aujourd'hui; bien mieux « Esso » a supprimé radicalement nombre d'autres protubérances (voir page 113).

Ce que cette société a fait de sa propre initiative, les autorités doivent l'exiger des autres entreprises dans tous les cas où ces avant-toits rompent l'harmonie d'une rue ou d'un bâtiment.

★

L'« ornementation » des stations d'essence avec des panneaux publicitaires est, à elle seule, un problème. Avec les années, on en était arrivé à une insupportable cacophonie. Pendant longtemps, en effet, on crut qu'il fallait accrocher le regard des conducteurs à des centaines de mètres, avec d'énormes inscriptions. Puis on s'avisa que la dépense était vaine et qu'une enseigne bien dessinée suffisait. Ce point de vue a été admis par la Société suisse des distributeurs de benzine et inspira son règlement sur les enseignes, les réclames et l'éclairage des stations d'essence. On considéra surtout, il est vrai, que les grands écriteaux provoquaient des distractions ou des confusions dangereuses pour la sécurité routière. Pourtant, l'aspect esthétique, notons-le avec reconnaissance, ne fut pas négligé, et de sensibles restrictions furent prévues. Ainsi, les colonnes d'essence ne doivent porter qu'une seule enseigne; les tubes de néon courant le long des façades et des toits sont prohibés; il en est de même des guirlandes de fanions, de drapeaux et d'oriflammes. Ce « règlement » est d'ailleurs sans force légale. Mais la plupart des sociétés distributrices en acceptent les normes.

Il reste encore, malheureusement, de trop nombreuses stations couvertes de réclames qui n'ont rien à voir avec l'essence. Les garages vendent aussi des huiles, des pneumatiques, des accessoires, provenant également de firmes internationales, et c'est à elles que l'on doit des réclames supplémentaires, qui se répandent jusque dans les lieux circonvoisins. Pour les propriétaires de garages, cela représente un gain nouveau, ce qui explique leur résistance au grand nettoyage. Mais les fabricants d'huile et de pneus devraient comprendre à quel point cette publicité est à la fois peu sympathique et peu nécessaire: ils ont cent autres possibilités de se rappeler à l'attention des automobilistes, sans provoquer pour autant la mauvaise humeur. Nous nous permettons d'exhorter les autorités locales à user de tous les moyens légaux à disposition pour suppléer au manque de bonne volonté.

★

Avant de conclure, jetons encore un coup d'œil au delà de nos frontières. Nous y constaterons une semblable mollesse devant le phénomène qui nous préoccupe. Mais aussi, en maints endroits, une beaucoup plus grande vigueur que dans nos cantons étrangement timorés. On nous signale, par exemple, les stations discrètes qui bordent les autostrades allemandes. Des rapports élogieux nous parviennent aussi de France et d'Autriche, où, ajoute-t-on, les firmes internationales viennent très rapidement à résipiscence lorsqu'elles sentent l'opinion publique hostile. Elles sont d'ailleurs assez avisées pour se rendre compte que les distributeurs attirent plus de monde s'ils sont avenants que s'ils écorchent le regard. Et nous ne renonçons pas à l'espoir que leurs représentants en Suisse préfèrent la louange aux critiques...

Page suivante. — *Voilà de quoi se réjouir: cette protubérance a maintenant disparu... Et Monsieur Reck, le propriétaire, fait depuis lors de bien meilleures affaires! Les bonnes actions trouvent parfois récompense.*





Le « progrès » dans la rue principale de Zweisimmen — où le Heimatschutz, lui, a restauré l'église... Soyons honnête: l'appendice est maintenant supprimé.



Au lieu d'enlaidir un chalet, le distributeur et ses accessoires occupent un bâtiment spécial construit selon le goût du pays.



*Comme on le voit, « Esso »
 était en flagrant délit
 à Zurzach!
 Heureusement il a fait
 depuis amende honorable,
 et de sa propre initiative.*



*L'essence au village.
 Exemple de louable
 modestie.*





A gauche:

En haut: Exemple des « réclames supplémentaires », sans rapport avec la benzine, dont il est question dans notre article. Disons-le bien haut: « Firestone » a supprimé toute cette publicité.

En bas: Ici rien n'a été supprimé de cet ensemble qui, sans les pancartes, serait acceptable.

Ci-dessus:

Fausse oronge au bord de la route nationale Zurich—Berne... Le modèle d'un champignon vénéneux ne pouvait mieux convenir à cette nouvelle espèce qui prolifère à tous les carrefours d'Europe. Les autorités protégeront-elles notre pays de l'épidémie?

On parle beaucoup en ce moment de la fin du « colonialisme ». Mais il en existe une forme nouvelle, d'ordre économique; le règne des trusts de la benzine dans les pays non-producteurs en est un exemple typique (et nous serions tentés de l'appeler « colonialisme »)! Faisons-nous bien de claironner, avec nos milliers de distributeurs d'essence de style américain, notre dépendance à l'égard du grand capitalisme étranger? En les adaptant au cadre helvétique, ne mènerions-nous pas une politique commerciale plus intelligente?

Tout lecteur attentif reconnaîtra que si nous avons dénoncé ici ce qui mérite de l'être, nous n'avons fait cependant aucune déclaration de guerre, pas plus aux détaillants qu'à leurs puissants fournisseurs. Bien au contraire, nous espérons susciter une fructueuse discussion avec les grandes sociétés. Déjà, plusieurs d'entre elles organisent un concours annuel de la plus belle station d'essence. Mais la compétition se confine pour l'instant dans le domaine restreint du pimpant et du coquet (propreté, décoration florale, etc.). Il faudrait faire un pas de plus, et tenir compte également de l'architecture. La Ligue du Patrimoine national et les représentants de la Société des architectes suisses offriraient utilement leurs services au jury. Nous y sommes, pour notre part, tout disposés.

E. L. (adapté par C. B.).